

## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Bromate-Bromure, 0.3 N

**Numéro de Produit:** 1171

**Autre Identification des Numéros de Produit:** 1171-32

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 412 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501

#### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



# Fiche de Données de Sécurité

**Mot de Signal:** **Attention**

**Mentions de Danger:**

Numéro de Dange	Mention de Danger
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

**Conseils de Prudence:**

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

## 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	asse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	96.17
Bromure de potassium	KBr	119.00 g/mol	7758-02-3	2.99
Bromate de potassium	KBrO <sub>3</sub>	167.00 g/mol	7758-01-2	0.83

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** Peut provoquer une légère irritation.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la Peau:** Peut provoquer une légère irritation.

**Ingestion:** Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.



## Fiche de Données de Sécurité

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Susceptible de provoquer le cancer. Ininflammable, non corrosif. Ne présente pas de risques significatifs pour la santé. Contient du bromate de potassium, qui est classé comme cancérogène possible par le CIRC (preuves limitées chez l'homme). Laver à l'eau les zones de contact. En cas d'ingestion, diluer avec de l'eau ou du lait. faire vomir. Contacter un médecin CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une légère irritation.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

## SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

## SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber avec un matériau approprié et traiter comme un déchet normal. De petites quantités de liquide peuvent être rincées à l'égout avec un excès d'eau. Éliminer toujours conformément aux réglementations locales.

## SECTION 7: Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Données non disponibles			

#### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

#### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

#### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** Approximativement 0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.00

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

#### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Acides, sélénium.

#### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

**Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, Oral, Rat : 157 mg/kg (bromure de potassium), 3070 mg/kg (bromure de potassium), effets gastro-intestinaux et effets sur les organes sensoriels notés. Le bromate de potassium est considéré comme étant de nature tumorale.

**Corrosion Cutanée et Irritation:**

N'est pas applicable.

**Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation de la Peau:**

N'est pas applicable.

**Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.

**Cancérogénicité:**

Susceptible de provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Toxicité pour la Reproduction:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

**Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 12: Données Écologiques

#### 12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

#### 12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

#### 12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

#### 12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

### SECTION 13: Données sur l'Élimination

#### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.



## Fiche de Données de Sécurité

### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

## SECTION 15: Informations sur la Réglementation

### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Non listé.

### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "0.1 % de minimis concentration" As Potassium bromate [7758-01-2]

Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): 0,1% de concentration de minimis

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "Carcinogen"
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): cancérigène
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): Extraordinairement dangereux
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): Extraordinarily hazardous" As Bromic acid, potassium salt [7758-01-2]

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

- eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]
- eau (CAS # 7732-18-5): Présent
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "Present" As Bromic acid, potassium salt [7758-01-2]
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): Présent

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "carcinogen" As Potassium bromate [7758-01-2]
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "SN 1559 500 lb TPQ" As Potassium bromate [7758-01-2]
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "sn 1559" As Potassium bromate [7758-01-2]
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): cancérigène
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): sn 1559
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): SN 1559 500 lb TPQ

### 15.8. Proposition de la Californie 65

- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "1 µg/day NSRL" As Potassium bromate [7758-01-2]
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "carcinogen, 1/1/1990" As Potassium bromate [7758-01-2]
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): 1 µg/jour NSRL
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): cancérigène, 1/1/1990

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

- eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Water [7732-18-5] (DSL)
- eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "Present (CEPA, subsection 81(3) applies)" As Bromic acid, potassium salt [7758-01-2] (DSL)
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): Present (CEPA, subsection 81(3) applies) (DSL)
- Bromure de potassium (CAS # 7758-02-3): "Present" As Potassium bromide [7758-02-3] (DSL)
- Bromure de potassium (CAS # 7758-02-3): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

- eau (CAS # 7732-18-5): "Present [XU] (ACTIVE)" As Water [7732-18-5]
- eau (CAS # 7732-18-5): Present [XU] (ACTIVE)
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "Present (ACTIVE)" As Bromic acid, potassium salt (1:1) [7758-01-2]
- Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): Present (ACTIVE)
- Bromure de potassium (CAS # 7758-02-3): "Present (ACTIVE)" As Potassium bromide (KBr) [7758-02-3]
- Bromure de potassium (CAS # 7758-02-3): Present (ACTIVE)

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

eau (CAS # 7732-18-5): "231-791-2" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): "231-829-8" As Potassium bromate [7758-01-2]

Bromate de potassium (CAS # 7758-01-2): 231-829-8

Bromure de potassium (CAS # 7758-02-3): "231-830-3" As Potassium bromide [7758-02-3]

Bromure de potassium (CAS # 7758-02-3): 231-830-3

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Susceptible de provoquer le cancer.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

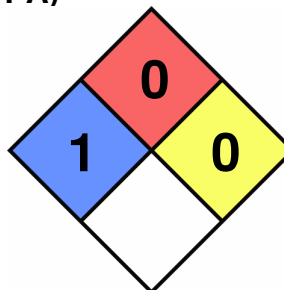
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 1  
**Inflammabilité:** 0  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



## Fiche de Données de Sécurité

### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2026-01-09

#### **AVERTISSEMENT**

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.